



# Lettre de vos élus

*Chères Ternaysardes, chers Ternaysards,*

La reprise de septembre s'annonçait compliquée sur le plan sanitaire, économique et social... Elle l'est ! Nous en sommes tous témoins à notre travail, dans nos activités, nos déplacements, nos associations, nos écoles.

La priorité est de se protéger en respectant les gestes barrières simples comme le port du masque, la distanciation et le lavage fréquent des mains.

Au quotidien, cette situation induit l'annulation d'événements culturels ou festifs, de s'organiser au pied levé pour l'accueil des enfants dans les différentes structures de la ville, ou même l'interdiction au public de certains accès.

En lien avec le personnel communal, nous sommes à l'écoute des événements. Nous avons à cœur de réagir efficacement selon les moyens matériels et humains dont nous disposons.

En parallèle, nous poursuivons nos actions : mise à disposition de 3 nouvelles salles municipales pour les associations, avec règlement unique d'utilisation, réglementation pour le stationnement sur le parking du Foyer Rural afin de parer aux incivilités des fins de semaine, incitation à l'entretien des espaces verts publics et privés...

## **Une rentrée des classes perturbée dès le premier jour !**

Un animateur du périscolaire a été testé positif au Covid, ce qui a perturbé

l'organisation de la première semaine d'école. Une dizaine d'élus se sont mobilisés afin d'en réduire l'impact pour les familles.

Nous actons la fermeture d'une classe Maternelle aux Pierres et l'ouverture d'une classe Élémentaire à Fléviu pour un nombre d'élèves constant de 591 enfants répartis sur les 2 groupes scolaires.

Pour la restauration scolaire nous comptons 481 inscrits. Nous avons supprimé le prix du repas pour les enfants allergiques, puisqu'ils le fournissent eux-mêmes.

Au collège, le dispositif « devoirs faits » est proposé aux élèves en difficulté. Il s'agit d'un temps d'étude accompagnée pour réaliser les devoirs. Cette étude est gratuite et en dehors des heures de cours.

Les intervenants sont des enseignants mais aussi des personnes extérieures bénévoles.

**Le collège recherche encore des personnes pour la mise en œuvre de ce dispositif. Si vous êtes volontaire, contactez la Mairie de Ternay pour proposer votre candidature.**

Enfin, gardons notre enthousiasme et notre optimisme dans cette période difficile pour chacun, certes peu encline aux moments de convivialité qui nous manquent terriblement à tous.

Restons confiants et ensemble, continuons à donner un « Nouvel Élan » à Ternay !

*Béatrice CROISILE  
1ère Adjointe*



## LA RENTRÉE EN CHIFFRES

Fléviu : 267 élèves  
4 classes maternelles (90)  
7 classes élémentaires (177)  
Les Pierres : 324 élèves  
4 classes maternelles (105)  
9 classes élémentaires (219)

Collège Hector Berlioz  
152 élèves de 6<sup>e</sup> - 6 classes  
162 élèves de 5<sup>e</sup> - 6 classes  
148 élèves de 4<sup>e</sup> - 5 classes  
147 élèves de 3<sup>e</sup> - 5 classes  
soit 609 élèves  
(313 Ternaysards,  
252 Communaysards,  
et 44 autres communes)



[WWW.TERNAY.FR](http://WWW.TERNAY.FR)

Votre mairie sur les réseaux :   ternaynotreville



## # VIGILANCE

### Les ponts sur voies SNCF : un état préoccupant

Le pont face à la place du Suel a été gravement endommagé à deux reprises : d'abord avec l'arrachage de la barre transversale du portique qui limitait la hauteur à 2m, puis le passage d'un camion large et lourd qui a tenté de l'emprunter en roulant sur les trottoirs et effondré ceux-ci.

La circulation y est donc interdite, en attendant que les services de l'Etat et la SNCF établissent un bilan des dégâts et les réparations à prévoir ; plusieurs mois seront sans doute nécessaires.

Le pont de la rue des Cités doit aussi faire l'objet d'une étude approfondie en raison de sa structure vieillissante, pour déterminer les réparations à entreprendre et le gabarit des camions autorisés à l'emprunter.

M. le Maire et le Président de la CCPO ont saisi M. le Préfet afin qu'il précise qui est le gestionnaire de ces ponts et qu'il mandate les services de l'Etat pour un diagnostic et les réparations à prévoir. Pas de réponse à ce jour, or la Commune ne peut en assumer seule la remise en sécurité.



### Travaux sur la R.D. 312

Des travaux de rénovation des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées vont avoir lieu sur la Route Départementale 312 entre mi-octobre et fin d'année 2020. Ils concernent :

- la rénovation du réseau vieillissant d'évacuation des eaux pluviales pour éviter qu'elles ne polluent la zone des puits de captage ;
- la rénovation du réseau d'eaux usées et l'évacuation vers la station de traitement de Chasse-sur- Rhône.

Le montant des travaux s'élève à :

- eaux pluviales : 501 214 € HT, 75% à la charge du Département et 25% à la charge de la Commune ;
- eaux usées : 178 778 € HT, 100% à la charge de la Commune.



### Taille des haies

Octobre, novembre et décembre sont les mois idéaux pour la taille de vos haies.

**Le débordement de végétaux sur le domaine public peut engager la responsabilité du propriétaire en cas d'accident** (entrave aux cheminements piétons, visibilité).

La municipalité va procéder à une vérification des débordements de haies et autres sur l'ensemble de la Commune.

A l'issue de ce relevé de terrain, les propriétaires concernés seront, dans un premier temps, alertés et avisés de leur obligation de tailler les obstacles végétaux. Si l'infraction persiste, ils seront verbalisés.



### Gestion des déchets

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

- Pour l'hygiène et la sécurité de tous, les masques usagés doivent être déposés - en sac - dans les bacs à ordures.
- Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit même avec un incinérateur de jardin. Il faut soit les composter, soit les déposer en déchetterie.

#### ACTUALITÉS

Bonne nouvelle : le local à poubelles situé à l'angle de la Montée St Mayol et de la Montée des Pavés est enfin opérationnel, après les travaux de mise en état de fonctionnement qui viennent d'être réalisés.



#### Message du SITOM :

« Merci de sortir vos bacs la veille au soir des jours de collecte ou le matin avant 6 heures. Si les bacs ne sont pas présents à la collecte, ils ne pourront pas être collectés. »



## # ACTUALITÉS

### Enfin la Fibre !

L'installation de 8 postes clés sur la Commune est achevée. A partir de ceux-ci, le déploiement vers les quartiers est quasiment terminé. Il appartiendra ensuite aux usagers qui souhaitent la fibre de solliciter l'un des opérateurs. La Commune n'intervient en aucun cas dans le déroulement des différentes opérations.



### Eclairage public

La modernisation de notre éclairage public est inscrite dans notre programme et nous y veillons.

Pour cela, début juin nous avons mandaté le SIGERLY, syndicat qui gère, entre autres, l'éclairage public et avec lequel nous avons une convention.

Ces travaux portent, à court terme, sur le remplacement des luminaires anciens à forte consommation d'énergie, par des appareils à leds.

La modernisation de l'éclairage public portera aussi sur la mise en place de programmeurs pilotés par horloge astronomique, ce qui permettra un ajustage précis de l'éclairage au crépuscule et l'extinction à l'aube.

Merci de nous signaler les anomalies constatées en précisant le secteur et le type de correction à apporter : éclairage trop tôt ou trop tard, lampe qui ne s'allume pas...



### Marché

Nous nous félicitons de l'arrivée de nouveaux exposants : deux producteurs de fruits et légumes, un producteur de viande bovine, un producteur de miel (un samedi sur deux) et, occasionnellement, un stand de créations artisanales « l'attrape-rêves ».

Continuons à leur réserver notre meilleur accueil !



### BEAUJOLAIS NOUVEAU !

**Samedi 21 novembre 2020**, le marché hebdomadaire joue les prolongations jusqu'à 16h et fête l'arrivée du Beaujolais Nouveau !  
*Sous réserves liées aux précautions sanitaires.*



### Syndicat d'initiative

Vous avez aimé les Journées Européennes du Patrimoine qui ont permis à 80 personnes de profiter d'une visite inédite du centre historique les 19 et 20 septembre. Rendez-vous l'an prochain !

En attendant, faites un tour au Syndicat d'Initiative pour y découvrir la richesse de la documentation existante.

**Syndicat d'Initiative de Ternay**  
**04 72 24 73 88 - si.ternay@orange.fr**



## # SOLIDARITÉ

**BON À SAVOIR :** Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pour objectif d'aider la population en difficulté, à travers entre autres :

### Repas scolaire

Sous condition de ressources, le CCAS aide les familles au financement des repas du restaurant scolaire :

- Pour un quotient familial (QF) inférieur à 350, l'aide du CCAS est de 2 € par enfant et par repas ;
- Pour un QF compris entre 350 et 450, l'aide du CCAS est de 1 € par enfant et par repas.

### Bon sport et culture

Pour les familles ternaysardes non imposables qui inscrivent leurs enfants de moins de 18 ans à une activité sportive ou culturelle à Ternay ou à l'École de Musique de l'Ozon, l'aide du CCAS correspond à la moitié de l'inscription, plafonnée à 44 €. La délivrance de ce bon se fait uniquement en Mairie, les mercredis de 9h à 12h et de 13h45 à 17h **jusqu'au 30 octobre 2020, dernier délai**, sur présentation de l'avis d'imposition 2019.

### Aide chauffage

Une aide de 225 € est accordée aux personnes âgées de plus de 70 ans, résidentes de Ternay, dont les ressources annuelles ne dépassent pas :

- Pour une personne seule : 10 838,40 €/an, soit 903,20 €/mois ;
- Pour un couple : 16 826,64 €/an, soit 1 402,22 €/mois.

Si vous êtes concernés, apportez en Mairie, votre avis d'imposition 2020 et un relevé d'identité bancaire ou postale **avant le 25 novembre 2020.**

### Vaccination anti-grippe

La vaccination anti-grippale aura lieu **jeudi 29 octobre** de 14h à 15h à l'école élémentaire de Fléviu le Haut et de 15h à 16h à l'annexe de la Mairie.

Vous avez 65 ans et plus, vous pouvez vous faire vacciner gratuitement, **en vous inscrivant en Mairie avant le 23 octobre.** Pour ceux qui ont reçu un bon de la Sécurité Sociale, il sera impératif de le présenter.

## # DÉCISIONS

Le Conseil Municipal du 6 octobre 2020 s'est notamment prononcé pour :

### Activités périscolaires et extrascolaires

Le contrat avec Léo Lagrange s'achève en juin 2021. Un prestataire doit de nouveau être choisi, après mise en concurrence préalable, à compter du 1er août 2021. Le contrat qui sera établi devra permettre de garantir un service de qualité aux usagers et à la Commune de conserver la maîtrise des tarifs pratiqués.

### Bénévolat en faveur des espaces verts

Désormais une convention sera établie avec chaque collaborateur occasionnel bénévole qui apporte une aide à la Mairie et notamment pour les membres des « Amis de la Nature » intervenant au Grand Clos et dans les parcs et jardins de Ternay.

### Illumination des fêtes de fin d'année et éclairage des installations sportives

Une convention a été passée avec le SIGERLY pour le raccordement au réseau d'éclairage public des illuminations festives de fin d'année ; ainsi qu'avec ENEDIS pour les travaux visant à permettre l'augmentation de la puissance électrique nécessaire aux installations et à l'éclairage des stades de Foot et de Rugby.

### Expertise patrimoniale

La ville de Ternay et la ville de Feyzin ont passé un accord pour la mise à disposition d'un attaché territorial titulaire de la ville de Feyzin, qui aura pour missions d'effectuer une expertise patrimoniale, dans le cadre du projet de restauration du cloître du Prieuré et la promotion du site.

### Règlement de location des locaux municipaux

Les conventions et règlements d'occupation des bâtiments communaux mis à la disposition de particuliers ou d'associations (Foyer Rural, salles du Château de La Porte, salle des Bruyères) ont été actualisés.

### Adaptation à la crise sanitaire

Plusieurs points ou modifications, en lien avec la crise sanitaire, ont été décidés :

- La minoration des loyers d'avril et/ou mai pour les commerçants disposant d'un bail commercial avec la Commune ;
- la modification du règlement de la structure Multi Accueil « les Pierrots » : en prévision d'une éventuelle fermeture due au COVID-19, pour l'accueil régulier la facturation se fera dorénavant sur la base du prévisionnel et du réalisé chaque mois ;
- l'attribution d'une prime exceptionnelle pour le personnel particulièrement mobilisé pendant l'état d'urgence sanitaire.

**VOUS RETROUVerez  
L'INTÉGRALITÉ DU  
COMPTE-RENDU SUR LE  
SITE WWW.TERNAY.FR**



*N.B Si vous hésitez à venir assister au Conseil en raison de la mauvaise acoustique, sachez que ce problème est résolu et que vous êtes les bienvenus !*

## # AGENDA

### Nouveaux arrivants

La municipalité souhaite la bienvenue à tous les nouveaux Ternaysards, arrivés depuis novembre 2019.

Une cérémonie leur est habituellement dédiée, malheureusement celle prévue en Mairie le 24 octobre est reportée à une date ultérieure en raison des consignes sanitaires.

### Annulés également...

- la **Semaine Bleue** ;
- la commémoration des **anniversaires gaulliens** (reportée en juin 2021) ;
- le **Loto du RCPO** annoncé par erreur le 29 novembre.

### Téléthon

L'ESL Athlétisme rappelle à tous le Téléthon prévu samedi 5 décembre au stade du Devès (en espérant qu'il soit maintenu).

**Venez relever le défi «les Relais du Cœur ». Seulement 2 tours de stade, en famille et/ou entre amis.**

1 RELAIS DE 800 M = 1 DON

Alors venez nombreux nous rejoindre de 10h à 16h dans une ambiance amicale et conviviale pour la bonne cause.

**Informations et Inscriptions sur Facebook ESL Ternay**



## # MAIRIE

Mairie de Ternay  
Place de la Mairie  
69360 Ternay  
Tél. 04 72 49 81 81  
[www.ternay.fr/contact](http://www.ternay.fr/contact)

